



Commune de MAISOD

230, Route du Pont de la Pyle

39 260 MAISOD

03 84.42.32.46 – mairie@maisod.fr

## DÉLIBÉRATION N° M-2023-0049 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 /11 /2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Absents :

Pouvoirs :

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

### Étaient présents :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

### Procuration(s) :

### Étai(ent) absent(s) :

### Étai(ent) excusé(s) :

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

Date de convocation

21/11/2023

DECI

Date d'affichage

21/11/2023

### Implantation réserve d'eau Défense Incendie

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

29/11/2023

Dans le cadre de la Défense Incendie, Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'il y a lieu d'implanter une réserve d'eau et de défense incendie au lieu-dit « En Fréniat ».

Monsieur le maire fait part du lancement d'une pré-étude de travaux dont le montant est estimé à la somme de 28 000.00 € HT.

et publication du :

30/11/2023

Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention DETR sera effectuée pour financer les travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ** l'opération du projet Défense Incendie et **ARRÊTE** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et  
an susdits.

Ont signé au registre des  
délibérations les membres  
présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Michel BLASER



Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20231128-M\_2023\_0049-DE

S<sup>2</sup>LO